

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 6 mai 2021 à 12 heures, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Diminuer la largeur minimale de la ligne avant d'un lot projeté à 23,77 m

au lieu de 25 m. Le tout tel que décrit au règlement de lotissement

numéro 645.

Identification du site concerné : 4771, route des Vétérans

Lot projeté #1, partie du lot 3 673 490 du cadastre du

Québec (Futur lot 6 439 646)

Plan projet de lotissement de Pierre Brodeur, A.G.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Dans l'éventualité que la prochaine séance extraordinaire du conseil municipal soit à huis clos, il sera possible de vous exprimer par écrit à l'adresse courriel <u>municipalite@mont-carmel.org</u> avant la séance du 6 mai 2021.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 20 avril 202

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier